

Qui accueillons nous ?

Nous accueillons 6 enfants âgés de 6 à 21 ans, garçons et filles.

Les problématiques de ces jeunes sont à caractère familiales, carences éducatives et affectives, troubles du comportement et de la personnalité, violences et troubles liés au handicap léger et à la maltraitance sexuelle.

Nous accueillons également :

- les enfants ne trouvant pas leur place dans les structures d'accueil traditionnelles (MECS, Assistants familiaux...),
- les enfants en primo placement,
- les enfants pupilles de l'État.

D'après notre expérience, et pour un travail de reconstruction du lien et de l'estime de soi sur le long terme, nous privilégions des enfants âgés de 6 à 13 ans à l'admission.

L'accueil et l'hébergement a lieu au sein de notre cellule familiale, où nos 2 fils sont présents (nés en 2004 et 2008).

De ce fait, les jeunes accueillis doivent être en capacité d'évoluer dans un petit collectif.



Comment être admis ?

Un premier contact avec le responsable éducatif du jeune permettra de définir la faisabilité et la pertinence du projet, en tenant compte du groupe déjà constitué à « Il était une fois... ».

Une rencontre à « Il était une fois... » avec le jeune accompagné de son éducateur pourra, dans un second temps avoir lieu.

Un séjour de découverte de courte durée pour une prise de contact avec l'environnement nouveau peut-être envisagé.

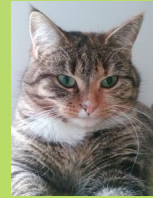
Un contrat d'accueil spécifique au L.V.A. « Il était une fois... » sera, le cas échéant, établi entre le jeune, le responsable du L.V.A. et le responsable du service ou établissement placeur.

Le projet individualisé est envisagé les mois suivant l'admission.

Avant l'admission définitive, nous demandons :

- ✓ Le carnet de santé.
- ✓ La carte vitale, l'attestation de CMU.
- ✓ Documents et autorisations signés.
- ✓ Copie intégrale de l'extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois.
- ✓ La décision judiciaire en cours.
- ✓ La prise en charge financière du département placeur assurant le règlement du prix de journée.

Un partenariat régulier et constructif est indispensable pour le bon déroulement de la prise en soin.



Lieu de Vie et d'Accueil

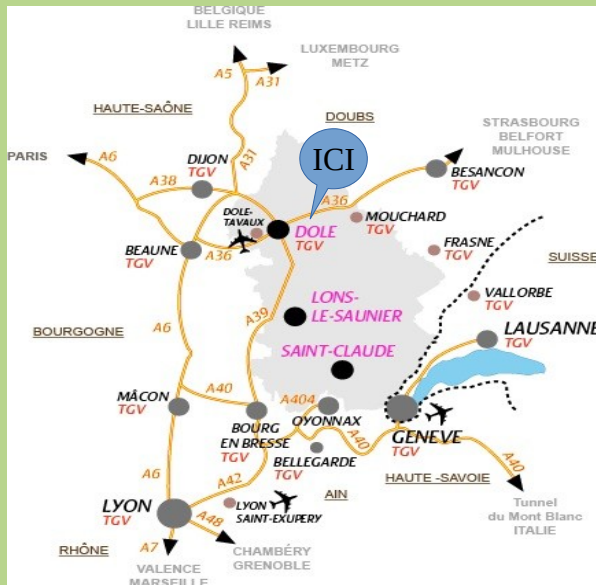
« Il était une fois ... »



**4 Grange Vannand
39700 Rochefort-Sur-Nenon**

**Tél : 07-81-03-02-34
Email : iletaitunefois39@outlook.fr**

Où sommes nous ?



Rochefort-Sur-Nenon est situé à 7 km au N-E de Dole, à 45 min de Dijon et de Besançon dans le département du Jura (39), en région Bourgogne Franche-Comté. Notre région offre un panel de richesses naturelles, géographiques, culturelles et de loisirs considérables.

Nous sommes installés dans un secteur dynamique où de nombreuses activités sont proposées (foot, judo, tennis, randonnées, baignades, aquaparc, poterie, théâtre, cirque, équitation, pêche...).

Une école (maternelle et primaire) accueille les enfants sur la commune.

Les collèges, lycées et établissements spécialisés (ULIS, SEGPA, IME, CMP, hôpitaux et service de pédo-psychiatrie...) sont à moins de 10 kms.

Les petits commerces de proximité (boulangerie, boucherie, coiffeur, presse, bar...), ainsi que cabinet médical, kinésithérapeute, se situent au centre du village, à moins de 2 km.

Que proposons nous ?

Une habitation accueillante et chaleureuse située entre ville et campagne, permettant de bénéficier des avantages citadins, en termes d'infrastructures et du calme et de la sérénité de la campagne jurassienne, dans un cadre familial.

La maison propose des pièces de vie spacieuses, ainsi que des chambres individuelles.

Des écuries, plusieurs ateliers, un poulailler, un potager, un préau et 7 hectares de prés viennent agrémenter ce lieu.

Une équipe éducative expérimentée

- Le couple permanent, éducateurs diplômés et expérimentés dans l'accompagnement d'enfants et d'adolescents, Mr et Mme MERMOZ.
- 2 assistants permanents, éducateurs.
- 1 maîtresse de maison.

Prestation et activités mises en œuvre :

- Un accompagnement continu et quotidien destiné à favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes accueillis.
- Une mission d'éducation, de protection et de surveillance.
- La construction de projets adaptés aux besoins de chaque jeune accueilli et accompagné.
- Un accompagnement à la re-scolarisation.
- L'implication de l'animal dans l'accompagnement.
- Sensibilisation à l'écologie, jardinage...
- Expression par les arts (jonglerie, musique, land'art...)

Avec qui travaillons nous ?

Tous les départements de France

- Aide Sociale à l'Enfance.
- Placements judiciaires et administratifs.
- Séjours de vacances, week-end.
- Accueils à long terme.

Les partenaires thérapeutiques

- CMPP, CMP, Guidance infantile, SESSAD...
- Psychothérapeutes et orthophonistes privés.

Les collaborateurs éducatifs et pédagogiques

- Les services de prévention (centre Aristide Briand, prévention spécialisée: ASMH...).
- L'Éducation Nationale (lien étroit avec les écoles et collèges de secteur).
- La MFR d'Amange (6 km).
- Les intervenants extérieurs (artistes, tissu associatif...) selon les projets.

L'Agrément

Autorisation délivrée par le Président du Conseil Départemental du Jura.